Directive 93 (1956)[1]

Aspects politiques de la défense européenne et rapports de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe avec l'Assemblée de l'UEO

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Ayant pris note des propositions contenues dans la lettre du Président de la commission des Affaires Générales communiquée à l'Assemblée par le Bureau, et avant de jrendre une décision à ce sujet,

Demande à son Bureau d'inviter le Bureau de l'As-semblée de l'Union de l'Europe Occidentale à discuter avec lui ces propositions et de faire un rapport à l'Assemblée.

1. 12e séance